

COMITE DIRECTEUR LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION

Date : le jeudi 19 novembre 2020 – 20 h

Présents en visioconférence :

Comité directeur :

Virginie BLUM - Noëlle HERGEL - Chantal MAILLARD - Sylvie MARCHESIN - Yves BOEHM - Vincent FREY - Cyril JOLY - Bernard LEMERCIER – Mathieu LEMERCIER - Georges MAHLER - David MOLL.

Présents : 11 membres – Votants : 11 membres sur 11 – quorum atteint

Représentants AG FFCO :

Isabelle RAGAZZI – Evelyne THIEBAUT – Philippe POGU

Secrétaire de séance : Yves BOEHM

Ordre du jour :

1. Modification calendrier 2021
2. Réunion des présidents de ligue
3. Vote des représentants
4. Points divers

1. Modification calendrier 2021

Le comité directeur a examiné les demandes de modification faites par trois clubs :

- ASO SILLERY : suite annulation pour raison COVID du week-end O'Champagne en date du 31 octobre et 1^{er} novembre 2020, report sur le week-end du 30 et 31 Janvier 2021.
- COBF : suite annulation pour raison COVID de la MD urbaine du 15 novembre 2020, report au dimanche 5 septembre en lieu et place de la régionale LD. la régionale LD a été avancée au samedi 4 septembre 2021 en lieu et place du championnat de ligue de relais sprint.
- COM : remplacement d'une CO régionale sprint par un championnat de ligue relais club le samedi 1^{er} mai 2021.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité des votants.

2. Conférence des présidents des ligues

La réunion des présidents est prévue le dimanche 22 novembre 2020 en visioconférence à partir de 9h. Noëlle HERGEL confirme sa présence à cette réunion.

3. Vote des représentants

L'assemblée générale de la FFCO prévue initialement le samedi 21 mars 2020 a été reportée pour raison COVID au samedi 21 novembre 2020 en visioconférence.

L'objectif principal de cette réunion est de donner des consignes de vote aux représentants et plus particulièrement sur la résolution financière concernant l'augmentation du taux de base de 7% en 2020.

Georges MAHLER fait remarquer que les consignes de vote ont déjà été données pour l'assemblée générale du 21 mars 2020 (voir compte-rendu comité directeur du 13 mars 2020).

Néanmoins la situation à la suite de la pandémie n'est plus la même et le comité directeur a souhaité s'assurer que les consignes de vote étaient toujours valides.

Pour donner les éléments de décision au comité, Mathieu LEMERCIER a fait part d'informations générales et présenté les résultats financiers de la fédération.

Résultat 2019 :

Le compte de résultats de 2019 fait apparaître un solde négatif de 39 940 euros. Ce déficit est dû à une provision pour risque de 78 861 euros pour l'affaire SEVANOVA (nouveau site internet) en cours au niveau judiciaire.

Résultat estimé 2020 :

Le résultat estimé de 2020 se situe entre un solde positif de 120 000 à 140 000 euros. Ce résultat est lié à des dépenses non réalisées (peu de dépenses haut niveau, recrutement différé de la personne chargée de communication) et à des subventions honorées par l'Agence Nationale du Sport (ANS).

À la suite de ce résultat, le bureau directeur de la FFCO a fait une proposition de mesures d'accompagnement financier aux clubs et aux licenciés à la reprise de l'activité pour 2021.

- Remise de 100 % de l'affiliation pour 2021 pour toutes les structures FFCO (coût : 73 000 euros)
- Remise de 50 % sur la redevance « Classement National » pour toutes les courses au CN 2021 (coût 20 000 euros).

Ces propositions feront l'objet d'un vote lors de la réunion du comité directeur FFCO du 20 novembre et seront présentées à l'assemblée générale du 21 novembre.

Le comité directeur est favorable à ces propositions. Suite à discussion il émet une proposition complémentaire :

« Pour les licenciés ayant pris leur licence entre septembre et décembre 2019 valable jusqu'au 31 décembre 2020, prorogation jusqu'au 31 décembre 2021, car peu de compétitions en 2020 ». L'objectif est de conserver ces licenciés en 2021. Même si cette proposition est tardive Mathieu LEMERCIER propose de la faire remonter à la FFCO.

Noëlle HERGEL se pose la question si des actions similaires sont envisageables au niveau de la LGECO en fonction des résultats financiers 2020. Ce point sera abordé ultérieurement.

Concernant la hausse de 7 % du taux de base sur les licences 2022, il faut comprendre que c'est un début pour compenser la diminution globale des ressources humaines auprès de la FFCO (notamment les cadres techniques d'état affectés auprès de la FFCO). 7% représente seulement 1/3 du financement d'un poste de cadre.

Evolution licenciés 2020

Mathieu LEMERCIER précise que la baisse du nombre de licenciés sur 2020 sera de l'ordre de **8%**. Pour les autres fédérations sportives la baisse serait de 20 à 25%.

Il est important que les clubs mènent des actions locales en janvier et février 2021 et fassent preuve de réactivité pour retrouver au moins le nombre de licenciés d'avant la période COVID.

Consignes de vote

Pour rappel : les consignes de vote concernent le rapport moral du président de la FFCO, les rapports d'activités, les comptes financiers pour l'exercice 2019 et les deux résolutions (augmentation du taux de base, modifications de documents administratifs).

Le comité directeur a voté à l'unanimité **oui** à tous les points ci-dessus et ces consignes de vote ont été pris en compte par les trois représentants présents à la réunion.

Budget à plus long terme

D'autres points concernant le budget de la FFCO à plus long terme ont été abordés. Le message de l'état est clair : la professionnalisation du sport financée par les fédérations sportives. Ce sera à l'orienteur de payer son loisir.

Pour faire face à ces coûts supplémentaires faut-il mettre à contribution les licenciés et/ou faut-il trouver d'autres ressources financières (par exemple recherche de partenaires financiers comme le proposait Virginie BLUM) ?

Le débat est ouvert. Mathieu Lemerrier précise que cette réflexion sera à engager par la nouvelle équipe fédérale.

4. Divers

- Cartographie : Bernard LEMERCIER informe le comité que sur 43 projets prévus en 2020 seuls 14 projets ont été réalisés. Il va faire un appel à projets pour l'année 2021 (nouveaux projets et report projets).
- Pour information le COM est candidat à la nationale Nord-Est 2022. Il est demandé au club de faire suivre le dossier de candidature à la LGECO par mail.
- Subvention ANS dans le cadre du PSF (Projet Sportif Fédéral – ex CNDS) : questionnement sur le report de certaines actions 2020 sur l'année 2021 pour valider la subvention. Réponse de Mathieu LEMERCIER : il faudra faire les actions au plus tôt si la situation sanitaire le permet.

Fin de séance à 21h45


La Présidente

Noëlle HERGEL



Le secrétaire général

Yves BOEHM



PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR de la LIGUE : **samedi 12 décembre 2020**